

<http://www.menouetsesvoisinsdargonne.fr/spip.php?article1342>

Pour découvrir le patrimoine culturel et naturel
d'Argonne Champenoise :
Les chemins de randonnée.

- Revue N°90 -

Date de mise en ligne : dimanche 21 mars 2021

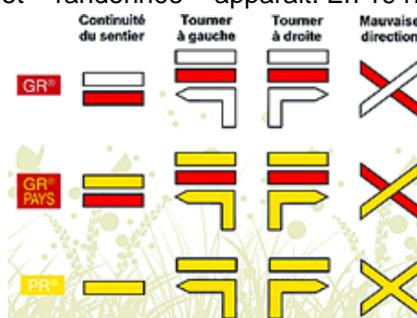
Copyright © Sainte Ménehould et ses Voisins d'Argonne - Tous droits

réservés

La Fédération Française de Randonnée pédestre résume ainsi l'existence des chemins de randonnée balisés, « Des itinéraires qui épousent souvent des voies ancestrales, parcourent des sites naturels d'exception, s'inscrivent à la croisée des chemins de la culture, de l'art, de la nature et du patrimoine, gardent les traces du passé, mais savent évoluer pour se tourner vers l'avenir ».

L'histoire des chemins de Grandes Randonnées, les « GR® ».

A la fin du XIXe, début du XXe siècle, une dynamique émerge autour de la nature et des sports de plein air, dont la marche, initiée par le scoutisme (1907), le Touring Club de France (1890), les auberges de jeunesse (1929 en France), le Club Alpin Français (1874). Nous devons l'idée de baliser des itinéraires en France à Jean Loiseau, un ancien scout, employé à la Banque de France, passionné de nature et de marche. Après la guerre 1914-1918, il crée le groupe de marcheurs, « Les Compagnons Voyageurs ». En 1936, la loi sur les « congés payés » facilite la prise de vacances et permet au plus grand nombre de personnes de pratiquer leurs loisirs. Jean Loiseau élabore avec le soutien du Camping Club de France, puis du Touring Club de France les « grandes routes du marcheur ». Dix ans plus tard, un « plan directeur » du réseau national est créé. Les règles de la signalisation, le balisage composé d'un trait rouge surmonté d'un trait blanc est adopté. Le mot « randonnée » apparaît. En 1947, se crée le Comité National des



Sentiers de Grande Randonnée (CNSGR) réunissant le Touring Club de France, le Camping Club de France, le Club Alpin Français, le Club Vosgien, les Excursionnistes Marseillais et les mouvements de scoutisme et des auberges de jeunesse pour devenir en 1978 la Fédération Française de Randonnée pédestre. L'offre de randonnée pédestre est complétée par les GR de Pays (GRP) et les chemins « Promenade et Randonnée » (PR) qui diffèrent par leur durée.

D'autres balisages ou d'autres tracés sont du fait d'initiatives locales ou de clubs qui utilisent leurs propres marques à l'exemple du Club Vosgien. Mais aussi, des chemins historiques comme les Chemins de Compostelle, reconnaissables à la symbolique coquille Saint-Jacques pour jalons.

Avant de s'aventurer sur les chemins de randonnées, il convient de prendre connaissance et de respecter la charte du randonneur éditée par la Fédération Française de Randonnée.



L'Argonne est parcourue par deux GR, le GR14 reliant Paris à Corbion en Belgique. Il traverse l'Argonne du sud au nord en longeant les vallées de l'Aire et de la Bar. La variante GR14b, en provenance du Pays du Der, longe la façade champenoise de l'Argonne sur 36km. Son entrée en Argonne champenoise se situe à l'orée de la forêt domaniale de Monthiers, à proximité de Saint-Mard-sur-le-Mont, pour arriver face au Neufour, à la limite du finage de Sainte-Ménéhould dans la vallée de la Biesme. Cet itinéraire retrouve le GR14 à Lochères. Les villages traversés par le GR14b ou approchés en Argonne champenoise sont : Saint-Mard-sur-le-Mont, Le Chatelier, Givry-en-Argonne, La

Les chemins de randonnée.

Neuville-aux-Bois, Le Viel-Dampierre, Ante, Villers-en-Argonne, Châtrices, La Grange-aux-Bois.



L'Argonne champenoise compte également des circuits de chemins « Promenade et Randonnée. » [\[1\]](#) Ceux sont les circuits des étangs de Châtrices (PR3), des forêts et des étangs (PR5), des étangs de Givry (PR6), du Fau de Valmy (PR9), de la bataille d'Argonne (PR12).



A cela s'ajoute, depuis la création de la station de trail à Sainte-Ménéhould, une dizaine de parcours « rando-trail » au départ de centre sportif de l'Aquarelle tracés dans la forêt argonnaise.



Nous pouvons aussi compter sur les tracés de l'Allée des Couleurs pour découvrir le patrimoine ménéhildien avec le circuit de la Butte du Château et le chemin des sources.



En l'absence de chemins balisés, certaines marches organisées au balisage temporaire comme celle du 1er mai et des Virades de l'espoir organisées à Vienne-le-Château conviennent pour évoluer dans un bel environnement forestier. Pour les personnes qui souhaitent randonner sans se soucier de suivre un tracé, l'association les Randonneurs d'Argonne proposent régulièrement des randonnées encadrées par des animateurs.



Dans les prochains articles, nous détaillerons ces circuits balisés. En flânant sur ces chemins, c'est l'histoire de l'Argonne que nous approchons. Des buttes castrales représentent la période du Moyen-Ege, mais aussi le patrimoine monastique avec ses étangs. La présence des collectivités religieuses laisse des traces jusqu'à la Révolution. En longeant une tranchée, nous penserons à ces hommes combattant à l'aube du XXème. Nous cheminerons sur l'ancienne ligne ferroviaire allant de Revigny-sur-Ornain (Meuse) à Amagne-Lucquy (Ardennes) empruntée partiellement aujourd'hui par le GR14b. En traversant les villages, nous apprécierons l'architecture à pans de bois ou à base de



gaize ou de craie. Le bruit d'un tracteur, d'une tronçonneuse nous rappellera le cours de la modification des paysages. Parfois, une pose s'imposera pour s'émerveiller de la nature qui nous entoure ou pour admirer la flore. Au bord du chemin, sur un talus, dans un fossé, des morilles, des cèpes, des girolles, des trompettes de la mort nous feront quitter le chemin pour voir si d'autres champignons ne se cachent pas un peu plus loin. Un chevreuil ou un sanglier pourrait aussi nous surprendre.

Ces chemins ne présentent pas de difficultés, ni de risques. Ce sont en partie des chemins stabilisés et sans importants dénivelés. La surprise vient en pénétrant dans le massif forestier où le relief tourmenté et certaines pentes demandent un effort physique inattendu.

Jean-Louis Le Hingrat

Bibliographie

Anne-Marie MINVIELLE, La marche a une histoire, revue AlpiRando n°173

[1] Agence Départementale du Tourisme de la Marne